

**RÉCITS ET
ASTUCES
POUR REUSSIR
SA RENTRÉE EN
MATERNELLE**

édition
2022-2023

LA RENTRÉE : LE DÉBUT D'UNE AVENTURE !

« Ça y est, c'est le grand saut ! Votre enfant s'apprête à faire sa rentrée en petite section. Une étape très importante pour vous comme pour lui, qui apporte avec elle son lot d'espoirs, de plaisir, mais aussi d'angoisses et d'interrogations.

Sa maîtresse saura-t-elle s'occuper de lui ? Saura-t-il s'intégrer, se faire des copains ? Va-t-il bien apprendre ? Comment mange-t-on à la cantine ? Chaque année, les parents se posent toutes ces questions.

Grâce à notre réseau de parents d'élèves dans toute la France, nous avons récolté des témoignages, des astuces pour que vous vous fassiez une idée de ce qui vous attend pour cette rentrée. Nous avons également consulté des experts : pédiatres, pédopsychiatres, pour répondre à vos interrogations.

A la PEEP, nous sommes convaincus que les parents sont les mieux placés pour savoir ce qui est bon pour leurs enfants. Notre but : transmettre aux parents toutes les informations et les outils dont ils ont besoin pour accompagner au mieux leurs enfants dans leur scolarité. »

L'équipe PEEP

SOMMAIRE

Les nouveautés de la rentrée	p. 5
Qui s'occupe des enfants à l'école ?	p. 6
Une journée à l'école maternelle	p. 8
Comment s'organiser pour cette année scolaire ?	p. 10
Propreté, repérages et discours, comment préparer son enfant à sa première rentrée ?	p. 14
Comment l'école protège-t-elle les enfants ?	p. 18
Que faire, à la maison, pour que son enfant se sente le mieux possible à l'école ?	p. 22
Qu'apprend-on à l'école maternelle ?	p. 26
Que faire en cas de problème avec l'école ou l'enseignant ?	p. 30
Il est différent, sera-t-il accepté et heureux à l'école ?	p. 34
Quel est le rôle d'un parent d'élève ?	p. 38
<i>Contacts utiles</i>	p. 42
<i>Bibliographie</i>	p. 43
<i>Petit lexique de l'Education nationale</i>	p. 43

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE

Depuis l'an passé, tous les enfants qui ont 3 ans entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année civile en cours sont concernés par la nouvelle obligation scolaire à 3 ans. Notez tout de même qu'une demande d'aménagement du temps de présence à l'école peut être faite, à la demande des parents, pour certains enfants de première section ayant besoin d'une adaptation progressive au rythme de vie à l'école maternelle (décret n° 2019-826 du 2 août 2019).

L'école maternelle, qui comporte 3 niveaux (petite, moyenne et grande sections) et concentre un seul cycle, appelé « cycle des apprentissages premiers », cycle 1, propose des programmes qui misent sur une pédagogie ludique : les enfants apprennent en s'amusant, mais également en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en exerçant leur mémoire.

Ces programmes se déclinent dans 5 domaines d'apprentissage

- « Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions », qui comprend des apprentissages de la langue orale et de l'écrit.
- « Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique »,
- « Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques »,
- « Acquérir les premiers outils mathématiques »,
- « Explorer le monde ».

Pour chacun de ces 5 domaines d'apprentissage, des objectifs de compétences attendus à la fin des 3 années de maternelle sont précisés.

QUI S'OCCUPE DES ENFANTS À

À l'école, à chaque moment de la journée, différents adultes s'occupent des enfants. Il apprendra dès les premiers jours à bien les identifier et à comprendre leur rôle.



ENSEIGNANT

Avec le maître ou la maîtresse, on apprend tous les jours ! Réciter des comptines avec des nouveaux mots, peindre avec un vrai pinceau, écrire les lettres de l'alphabet...
Il, ou elle, aide les enfants à faire des progrès et à bien comprendre.



ATSEM

Il, ou elle, accueille les enfants à l'école, les aide à mettre leur manteau, les accompagne aux toilettes, et reste avec les enfants pendant la sieste. Elle les connaît bien, et sait consoler les gros chagrins et soigner les bobos.

MÉDECIN SCOLAIRE

Le médecin scolaire (ou médecin de PMI pour les petites sections) réalise la première visite médicale obligatoire des enfants, en grande section ou au CP.

L'ÉCOLE ?



ANIMATEURS

Ils accueillent les enfants à la garderie du matin et à la garderie du soir. Ce sont eux qui encadrent le temps de la cantine.

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE

Si un enfant a des difficultés pour apprendre ou des difficultés dans son comportement (agitation excessive, prostration, agressivité), il peut aider à comprendre ce qui ne va pas. Il est aussi là pour aider les enfants qui sont différents à bien s'intégrer à l'école.



DIRECTEUR OU DIRECTRICE

C'est le premier interlocuteur des parents. C'est auprès de lui ou d'elle que ces derniers inscrivent leurs enfants à la rentrée.

RASED

Certains enfants ont besoin d'un petit coup de main pour bien apprendre. Le RASED est là pour ça.

MAÎTRE G

Aide psychologique, il aide les enfants à apprendre en petits groupes. Il les aide à apprendre à être élève.

MAÎTRE E

C'est une aide pédagogique. Il apprend aux enfants à apprendre.

Description validée par Véronique, directrice d'école élémentaire, enseignante et maman de 3 enfants, et Crystal, directrice d'école maternelle, enseignante et maman de 2 enfants.

UNE JOURNÉE À L'ÉCOLE MATE

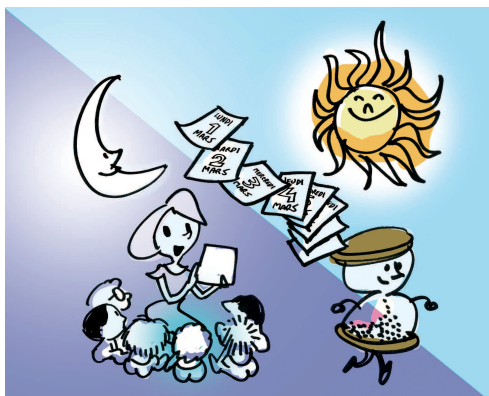
C'est mon premier jour d'école. Ça y est, moi aussi j'ai un métier : je suis élève ! A l'école, la journée est rythmée par les activités.



Quand les enfants arrivent à l'école, ils déposent leur doudou à l'entrée



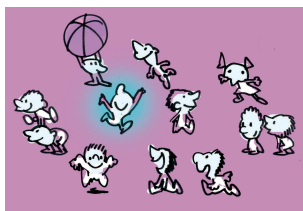
L'enseignante fait l'appel



Avec l'enseignante, les enfants apprennent les jours de la semaine et les saisons



Avec l'ATSEM, les enfants font des petits ateliers en groupe



Le matin, la récréation dure environ 30 minutes

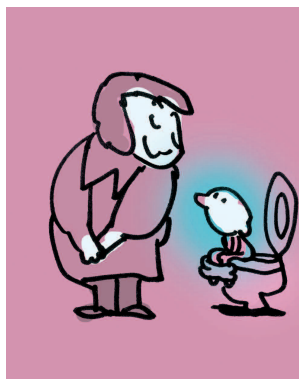
RNELLE



Le midi, les enfants vont à la cantine avec les animateurs



À l'école, les enfants font aussi des activités physiques, on appelle cela la "motricité"



Plusieurs fois par jour, l'ATSEM accompagne les enfants aux toilettes



En petite section, tous les enfants font la sieste



Après le temps d'activités périscolaires, les enfants quittent l'école

Depuis l'assouplissement de la réforme des rythmes scolaires, la grande majorité des communes sont revenues à la semaine de 4 jours.

COMMENT S'ORGANISER POUR

Nouveaux horaires, nouvelles contraintes, l'arrivée à l'école modifie l'organisation des familles. Bien anticipées, toutes ces questions se résoudre sans problème.

QUE FAUT-IL FAIRE AVANT LA RENTRÉE ?

Vacciner son enfant

Le carnet de vaccination est demandé au moment de l'inscription : il doit être à jour. Les vaccins suivants sont obligatoires : diphtérie, tétanos, poliomyélite (vaccins souvent associés à celui de la coqueluche). D'autres sont recommandés, comme ceux contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR). Pour les enfants nés après le 1^{er} janvier 2018, 11 vaccins sont obligatoires.

Inscrire son enfant à l'école, à la restauration scolaire et au centre de loisirs

La première inscription se fait à la mairie, en général au mois de juin précédant la rentrée scolaire. Mais les dates peuvent varier d'une commune à l'autre. La mairie remet alors un certificat

aux parents, qu'ils apportent à la direction de l'École avant la rentrée. Une fois qu'un enfant est inscrit dans un établissement, il peut y effectuer toute sa scolarité et s'il ne change pas d'école, les parents n'ont pas besoin de renouveler l'inscription tous les ans.

Pour les inscriptions à la cantine ou au centre de loisirs, cela se passe aussi généralement au mois de juin. Chaque établissement est différent, il est donc utile de se renseigner auprès de la direction de l'école et de la mairie pour connaître la marche à suivre.

Et si un parent veut inscrire ses enfants dans une école qui n'est pas la plus proche ?

Les enfants sont répartis en fonction des secteurs sco-

laire, en général dans l'école la plus proche du domicile de leurs parents. Certains parents préfèrent inscrire leur enfant dans une autre école que celle du secteur. Si cette école est dans la même commune, la mairie peut faire une dérogation. Si l'école choisie dépend d'une autre mairie, c'est auprès d'elle qu'il faut faire les démarches.

Quel matériel doivent fournir les parents ?

L'école prête quasiment la totalité du matériel. L'enseignant pourra demander aux parents de prévoir une tenue de rechange en cas de fuite. Pour les activités sportives, une paire de chaussons sans lacets fera la plupart du temps l'affaire et un tablier pour les activités salissantes.

CETTE ANNÉE SCOLAIRE ?

LES BÉNÉVOLES

« Chaque année, les parents font la queue à la mairie pendant de longues heures pour inscrire leurs enfants. Nous avons décidé d'en profiter pour être présents en tant que PEEP, pour répondre à leurs questions sur les écoles, le rythme et leur distribuer nos brochures. »

JEAN-MICHEL, HAUTS-DE-SEINE

L'ASTUCE

« Dans l'école de mon fils, les échanges d'habits ont été nombreux dès les premiers jours car les parents n'avaient pas tous marqué les habits au nom de leurs enfants. Moi, j'utilise des étiquettes thermocollantes qui s'appliquent en un coup de fer. Sinon, c'est trop long. »

CLAIRE, PARIS

L'ENSEIGNANTE

« Il est important de marquer doudou et autres accessoires qui accompagnent l'enfant au prénom et nom de l'enfant de façon lisible et indélébile. Attention aux étiquettes autocollantes qui s'échappent et au nouveau doudou qui est anonyme. L'enfant en petite section a parfois du mal à retrouver et reconnaître ses objets personnels parmi tous les autres. »

CRYSTEL, DIRECTRICE D'ÉCOLE MATERNELLE À ISSY-LES-MOULINEAUX

COMMENT S'ORGANISER POUR LE FAIRE GARDER ?

A quelle heure les enfants sortent-ils de l'école ?

En maternelle, aucune obligation de scolarisation. Les parents peuvent donc décider de laisser leurs enfants à l'école seulement le matin, et venir les chercher avant ou après le déjeuner, après la classe de l'après-midi ou après la garderie du soir. Les horaires varient selon les établissements.

La PEEP locale peut vous renseigner. La direction de l'école vous les indiquera au moment de l'inscription.

Chercher une solution de garde dès janvier ?

Les parents ne sont pas rares à contacter la PEEP dès janvier pour se renseigner sur les solutions de garde existantes. Dans la plupart des territoires, on trouve des solutions même en s'y prenant quelques mois plus tard.

Il existe plusieurs solutions :

La garderie après la classe, ou « goûter » : organisé dans l'école, l'inscription se fait auprès de la direction de l'école.

Les centres de loisirs pour le

mercredi et les vacances scolaires. Les tarifs dépendent généralement des revenus des parents.

Les renseignements sont disponibles auprès de la mairie.

L'aide maternelle agréée, ou la baby-sitter. Si l'enfant a moins de 6 ans, il est possible de bénéficier d'une aide financière via le complément de mode de garde de la Prestation d'accueil du jeune enfant. Généralement, les mairies disposent d'un annuaire des professionnels agréés de leur commune.

Et si mon enfant est malade, l'école le garde ?

Si un enfant est malade, ses parents peuvent tous deux bénéficier de trois jours de congé « enfant malade » ou bien d'un « congé présence parentale » en cas de pathologie plus longue.

Si un enfant tombe malade à l'école, les parents sont prévenus et on leur demande de venir chercher leur enfant car l'établissement n'est pas autorisé à donner de médicaments.

Si un enseignant est absent, les enfants de sa classe sont-ils accueillis à l'école ?

Oui. Si l'enseignant a prévenu de son absence, il peut être remplacé. Sinon l'école prévient les parents et leur laisse la possibilité de garder leur enfant à la maison ou de le laisser à l'école où il sera accueilli dans une autre classe que la sienne.

Si son enseignant est en grève, comment les enfants de sa classe sont-ils gardés ?

En cas de grève, l'école accueille les enfants si le taux de grévistes est inférieur à 25 %. Au-dessus de 25 % de grévistes, c'est la mairie qui prend le relai et organise l'accueil.

Les sites utiles

- www.monenfant.fr : le site dépend de la Caisse d'Allocations Familiales et détaille les modes de garde
- www.bebe-nounou.com : un site pour trouver une nounou, avec des utilisateurs certifiés
- <https://gensdeconfiance.fr> : un site de petites annonces qui fonctionne par recommandations

COMMENT S'ORGANISER POUR CETTE ANNÉE SCOLAIRE ?

L'ASTUCE

« Attention, avec le plan vigipirate, on ne peut laisser aucun sac au portemanteau dans le couloir. Certaines écoles mettent les sacs avec les doudous et autres petits accessoires dans un bac à l'entrée de la classe. »

HÉLÈNE, PARIS, 1 ENFANT

Par ailleurs, il existe des calendriers en tissu où l'on accroche les activités chaque jour de la semaine. En vente chez Oxybul, Eveil et Jeux, par exemple, en tissu ou magnétique.

Sinon, à fabriquer avec l'enfant avec du tissu, du velcro, etc.

L'EXPERT

« Parfois je vois des enfants colériques ou passifs qui s'opposent en fait à un rythme soutenu, où il n'y a pas de place pour l'imprévu. L'école, c'est aussi une nouvelle organisation et plus de rigueur pour les parents : il faut être à l'heure, rendre les papiers en temps voulu... »

BÉATRICE COPPER ROYER, PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE DANS LA CLINIQUE DE L'ENFANT ET DE L'ADOLESCENT

LE PARENT

« Les politiques sur les centres de loisirs varient beaucoup d'une ville à l'autre. Mais une règle générale gouverne partout : l'anticipation. Les inscriptions pour le centre de loisirs pendant les vacances scolaires se font avec plusieurs semaines d'avance, alors renseignez-vous pour ne pas avoir de mauvaises surprises. »

DAVID ET ALBA, PALAISEAU

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« En tant que parents PEEP, notre objectif était que les parents d'élèves soient des interlocuteurs à part entière de l'établissement. Cela s'est traduit par des propositions concrètes. Nous avons par exemple obtenu de pouvoir signaler les absences des enfants par email. Cela semble bête, mais c'est un gain de temps considérable pour les parents. »

ANNE-FLORE, AIX-EN-PROVENCE

PROPRETÉ, REPÉRAGES ET DIS PRÉPARER SON ENFANT

« Il est propre, mais il a parfois un petit accident », « elle pleure à chaque fois que je la dépose, et je culpabilise »... La rentrée n'est totalement anodine ni pour les enfants, ni pour les parents... Comment s'y préparer ?

IL N'EST PAS PARFAITEMENT PROPRE, SERA-T-IL ACCUEILLI QUAND MÊME ?

D'après la loi, les écoles ont l'obligation de recevoir tous les enfants sans condition. Théoriquement donc, la propreté ne devrait pas entrer en ligne de compte.

Dans les faits, en petite section, il n'y a qu'un enseignant et un ATSEM pour 30 élèves, alors les établissements exigent la propreté

(tout en tolérant les petits accidents).

Pour être accepté, l'enfant ne doit plus porter de couches. Si ce n'est pas le cas, on demande parfois aux parents d'attendre la Toussaint pour le mettre à l'école, pour que l'enfant ait le temps de faire cet apprentissage.

On conseillera également de ne pas le laisser l'après-midi au moment de la sieste, où les accidents sont plus fréquents.

Les ATSEM et les maîtres accompagnent régulièrement les enfants en groupe aux toilettes. Ils peuvent aussi demander à y aller à tout moment.

COMMENT LUI PARLER DE L'ÉCOLE ?

S'il a un grand frère ou une grande sœur, il connaît déjà les lieux, il a peut-être déjà assisté à la fête de l'école. Sinon, il peut être utile de visiter l'école ensemble. Cer-

tains établissements proposent d'accueillir les futurs écoliers pour quelques heures à la fin de l'année. Parfois, ces visites sont organisées par la crèche. Claire,

maman PEEP à Paris, raconte qu'elle s'est renseignée sur la date de la fête de l'école pour pouvoir y accompagner sa fille et lui montrer les lieux.

COURS, COMMENT À SA PREMIÈRE RENTRÉE ?

L'EXPERT

Un enfant de cet âge-là n'a pas du tout la même notion du temps qu'un adulte : pour lui, la semaine prochaine, c'est très loin. Il n'est pas forcément utile de lui parler de l'école longtemps à l'avance.

En plus, les enfants ont un imaginaire très puissant, ils vont se faire une idée qui sera finalement très différente de la réalité. Par contre, il peut être intéressant de lui montrer le bâtiment. »

BÉATRICE COPPER-ROYER,
PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE DANS LA
CLINIQUE DE L'ENFANT ET DE
L'ADOLESCENT

L'ENSEIGNANTE

« Les enfants oublient parfois de demander d'aller aux toilettes parce qu'ils sont pris dans le jeu, concentrés sur une activité. L'école met parfois un change à disposition. La famille devra le rendre propre et rapidement. Cela servira à d'autres. »

VÉRONIQUE, DIRECTRICE D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
À ISSY-LES-MOULINEAUX

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« A l'école, mon aîné a eu des problèmes avec l'autorité de l'enseignante, il faisait dans sa culotte dès qu'elle lui disait non, pour l'embêter. Comme c'était un problème de propreté, on m'a dit que si cela continuait, il ne pourrait pas rester à l'école. Je me suis sentie démunie. L'année suivante, je me suis présentée aux élections de parents et maintenant je sais que l'école a le devoir d'accueillir tous les enfants. Je comprends mieux le fonctionnement de l'école. »

GÉRALDINE, PARIS

COMMENT BIEN SE SÉPARER LE JOUR J ?

Le temps d'accueil est là pour que la séparation se passe pour le mieux. C'est l'un des rituels les plus importants de la journée : dire au revoir, avant de s'installer pour commencer la journée. C'est un moment qui peut être douloureux car il y a souvent des larmes les premiers jours. Ce moment dure une bonne demi-heure et les parents peuvent rester quelque temps dans la classe, surtout le jour de la rentrée. A partir de la moyenne section, les parents n'accompagnent plus

les enfants jusqu'à leur classe.

Cherchez à déterminer s'il vaut mieux l'accompagner tôt, quand la classe est encore très calme, ou bien au dernier moment, quand elle est très animée et que les copains sont là.

Les experts interrogés rappellent qu'il n'y a rien de pathologique à ce qu'un enfant essuie quelques larmes le jour de la rentrée. « Il n'y a pas de mot magique » explique Jean Charmoille, psychiatre et psychanalyste. Béatrice

Copper-Royer, psychologue spécialiste de la clinique de l'enfant et de l'adolescent, conseille de « dire à l'enfant ce qui se passe quand il est séparé de ses parents : lui expliquer par exemple que pendant qu'il est à l'école, maman est au bureau et qu'elle va venir le chercher. »

Pour Jean Charmoille, il peut être utile d'en parler avec un spécialiste si cela dure : « chez les très jeunes enfants, les choses peuvent se régler en quelques séances. »

POURRA-T-IL APPORTER SON DOUDOU ?

Le doudou et la sucette sont autorisés à l'école, mais en règle générale, l'enfant devra le ranger en entrant en classe. Il le retrouvera au moment de la sieste.

Certains enfants n'en ont pas ou n'ont pas besoin de

l'apporter à l'école. Ça n'est pas une obligation.

Pour le psychanalyste Jean Charmoille, le doudou, objet de substitution, « représente un déplacement psychique du rapport à la maman. Quand l'enfant apporte son doudou à l'école, il emmène quelque

chose de ses parents. » Il recommande d'ailleurs de ne pas l'interdire aux enfants : « un jour, il ne le prendra plus avec lui. Il ne faut pas s'en occuper. » Pour éviter les échanges et les drames, il est utile de penser à étiqueter le doudou avant la rentrée.

PROPRETÉ, REPÉRAGES ET DISCOURS, COMMENT PRÉPARER SON ENFANT À SA PREMIÈRE RENTRÉE ?

LE PARENT

« Je craignais le manque d'accueil individuel (l'enseignante et l'Atsem n'ont que 2 bras) et le manque d'affection physique (la crèche était un cocon où le personnel comblait les besoins affectifs des jeunes enfants, câlins, réconfort). Malheureusement, cette perte soudaine a été très brutale pour notre fille.

Comme elle pleurait beaucoup, pas seulement à notre départ, l'enseignante l'isolait pour qu'elle ne perturbe pas les autres enfants. Cela a duré deux semaines.

C'était difficile de l'imaginer seule avec ses pleurs. »

MARIANNE, SAINT-MARS DE LOCQUENAY

L'ASTUCE

« A la rentrée en maternelle, on peut par exemple dire à l'enfant que lui aussi a un métier maintenant : celui d'élève. C'est très important de le dire, de l'intégrer dès le départ, cela va aider à expliquer les activités de chacun dans la famille. Par ailleurs, il y a beaucoup de livres * sur la séparation qui aident à faire comprendre, en images, que le soir on se retrouve. »

VÉRONIQUE, DIRECTRICE D'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE À ISSY-LES
MOULINEAUX

* *bibliographie page 43*

L'EXPERT

« Le doudou fait le lien entre l'école et la maison, il est important dans les moments de calme, pour la sieste par exemple. En revanche, dans les moments d'activité en groupe, il doit laisser son doudou, sinon cela signifie qu'il n'est pas tourné vers les autres. »

BÉATRICE COPPER-ROYER, PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE DANS LA CLINIQUE DE L'ENFANT
ET DE L'ADOLESCENT

COMMENT L'ÉCOLE PROTÈGE-T-ELLE ?

A l'école, on s'amuse, on apprend, on court et on rigole en toute insouciance. Pourquoi ? Parce que tout est prévu pour faire face à d'éventuels problèmes dans le calme et la sérénité.

Si un enfant tombe malade ?

Même s'il a de la fièvre, l'école n'est pas habilitée à donner des médicaments à un élève. La consigne est donc de prévenir les parents, qui le soigneront à la maison. D'où l'importance des fiches de renseignements où l'on indique ses coordonnées en début d'année. L'école téléphonera au premier numéro indiqué sur cette liste.

Et si un enfant suit un traitement médical ?

L'école ne délivre aucun médicament, mais un enfant pourra prendre son traitement à l'école si ses parents ont fourni une ordonnance.

En cas de pathologie durable, il est possible d'établir un Projet d'Accueil Individuel

dualisé (PAI) dans lequel seront notamment précisés le rôle de tous les intervenants, les aménagements d'horaires, les dispenses de certaines activités pédagogiques incompatibles avec la santé de l'enfant et les activités de substitution qui seront proposées.

Si un enfant a un accident à l'école ?

Pour les petits bobos sans gravité, l'école dispose d'une trousse de premiers soins. Les plaies sont désinfectées et pansées.

Si l'accident est plus sérieux, les établissements ont des consignes précises affichées dans l'école et doivent suivre un protocole. Ils font appel si besoin au SAMU. Les parents sont systématiquement prévenus. Il n'y a ni infirmière, ni médecin

en permanence dans les écoles.

Les enfants mangent-ils sainement à la cantine ?

Deux mots d'ordre : hygiène et équilibre. Les communes sont en charge de gérer les restaurants scolaires avec ces deux objectifs. L'école a également dans ses missions de promouvoir la diversité alimentaire auprès des enfants. L'information auprès des parents est essentielle : les menus sont affichés toutes les semaines devant l'école.

A-t-il bien mangé ? Inutile de le demander à la maîtresse : elle n'en sait rien. Les enfants se rendent à la cantine avec le personnel de la mairie. Si l'un d'entre eux mange anormalement peu, il préviendra la direction de l'école qui en informera ses parents.

ELLE LES ENFANTS ?



LE PARENT

« Nous avons peur que le taux d'encadrement, bien inférieur à celui de la crèche, entraîne des problèmes disciplinaires ou un manque d'attention envers les enfants les plus discrets. Cette peur était infondée, dans l'école de notre fille aucun enfant n'était oublié. Mais, en même temps, cette école était assez petite. »

DAVID ET ALBA, PALAISEAU

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« Avec ma coéquipière PEEP nous avons testé la cantine pour pouvoir mieux répondre aux éventuelles questions des parents. »

VANESSA, OZOIR LA FERRIÈRE

À SAVOIR

En cas d'allergie, la cantine scolaire ne prévoira pas de menu spécial.

Il est très recommandé d'établir un PAI avec son médecin traitant et de prévenir les personnels concernés et, si nécessaire, les parents peuvent fournir le repas de leur enfant, qu'il mangera à la cantine avec les autres élèves.

LE PARENT

« A l'école de mes enfants, ils téléphonent aux parents dans l'ordre dans lequel les numéros sont indiqués. Si c'est le portable du papa, ils appelleront d'abord le papa. »

EMILIE, CHÂTELET-EN-BRIE

Les enfants passeront-ils tous une visite médicale ?

L'école a un rôle dans le dépistage des problèmes de santé. Tous les enfants scolarisés effectuent leur première visite médicale entre 5 et 6 ans. Elle permet de détecter les troubles de la vue, de l'audition, du comportement et du langage, mais aussi d'alerter sur des cas de maltraitance. Les parents sont invités à assister à cette visite.

Comment se déroule la récréation ? Qui les surveille ?

A aucun moment, un élève ne peut être laissé seul sans surveillance. Les maîtres se chargent de l'accueil et de la sortie des classes, où ils sont attentifs à ce que chaque enfant retrouve ses parents, ou toute autre personne désignée par les parents pour venir le chercher. Pendant les récréations, ils veillent sur les enfants chacun à leur tour. Le mode de surveillance est défini par le Conseil d'école, en fonction de l'organisation de la cour, pour qu'ils aient un œil sur le moindre recoin.

Pendant la pause du midi et pendant la garderie du soir, la surveillance est exercée par le personnel de la mairie.

Et si mon enfant devient la tête de turc de ses camarades ?

En entrant à l'école, les enfants découvrent la vie sociale. S'ils n'ont pas de frères et sœurs, ils vont apprendre à partager (des jouets, l'attention de la maîtresse), à faire leur place sans prendre celle des autres.

Pour Jean Charmoille, psychiatre et psychanalyste, la cour de récréation, c'est « l'apprentissage de la vie : il y a des leaders et des enfants plus soumis. » Mais il rassure : « un enfant s'éloignera naturellement de ceux qui lui font du mal. » Les enseignants sont sensibilisés aux faits de violence et de harcèlement. Renseignements sur nonaharcelement.education.gouv.fr.

Faut-il souscrire une assurance scolaire ?

L'assurance scolaire n'est pas obligatoire, mais fortement recommandée. Elle ne peut pas vous être demandée dans le cadre des activités scolaires, mais elle est requise pour les activités facultatives (sortie scolaire), les trajets et les activités extrascolaires. La PEEP s'est associée avec Carrefour Assurances pour

proposer une assurance scolaire et extrascolaire avec une très bonne couverture à tous ses adhérents.

Comment sont encadrées les sorties scolaires ?

Le taux d'encadrement pour les sorties scolaires est d'un adulte pour 8 enfants, et un minimum de deux adultes pour une sortie. Les adultes peuvent être des enseignants, ATSEM, des parents, des éducateurs ou des bénévoles.

Et s'il y a un incendie ?

Des exercices sont effectués tous les ans, sous la responsabilité de la direction de l'école. L'objectif : évacuer l'école en un minimum de temps. Toute l'équipe enseignante connaît le plan d'évacuation, qui est affiché dans l'école.

Et s'il a des poux ?

Ils reviennent tous les ans, et sont à l'affût des têtes propres. Pensez à vérifier régulièrement celle de votre enfant et si vous y trouvez des poux, prévenez l'école. Elle pourra ainsi prévenir les autres parents pour éviter la propagation, tout en garantissant une certaine discrétion.

COMMENT L'ÉCOLE PROTÈGE-T-ELLE LES ENFANTS ?

L'ENSEIGNANTE

« On fait un exercice d'évacuation au premier trimestre quand les enfants ne sont pas à la sieste. En principe en matinée. Ensuite, un exercice est fait sur un « temps de sieste » au deuxième ou au troisième trimestre.

Les enfants sont donc dans la cour en sous-vêtements avec leur couverture et leur doudou quand ils en ont un. »

CRYSTEL, DIRECTRICE D'ÉCOLE MATERNELLE
À ISSY-LES-MOULINEAUX

LE PARENT

« Au début, mon fils se laissait beaucoup faire : il est du mois de décembre, alors il est plus petit que les autres. Il ne voulait plus aller à l'école parce que les autres étaient « méchants ».

Et puis au bout d'un mois, il a commencé à se défendre, il revenait tout amoché à la maison et nous avons dû calmer le jeu. »

EMILIE, CHÂTELET-EN-BRIE

L'EXPERT

« Tous les parents veulent avoir un petit leader. Mais ça n'est pas toujours le cas. Certains enfants sont plus tranquilles, ils vont à leur rythme. Il faut savoir qu'à trois ans, on ne noue pas encore d'amitié.

En petite section, on apprend d'abord à jouer à côté des autres, à tolérer l'autre, et c'est déjà beaucoup. A la fin de l'école maternelle, ils vont commencer à avoir des préférences : des amitiés, des amoureux(ses). »

BÉATRICE COPPER-ROYER, PSYCHOLOGUE SPÉCIALISÉE DANS LA CLINIQUE DE L'ENFANT
ET DE L'ADOLESCENT

QUE FAIRE À LA MAISON POUR SE SENTIR LE MIEUX

La question revient régulièrement dans la bouche des parents : comment faire en sorte que son enfant soit en forme pour bien apprendre à l'école ? La PEEP a mené l'enquête auprès de spécialistes de la petite enfance, à la recherche des bonnes pratiques.

BIEN DORMIR ET BIEN MANGER

Entre 3 et 5 ans, les enfants doivent dormir environ 12 heures par jour pour être en forme, d'après l'Inpes (Institut national de prévention et d'éducation pour la santé). La vie en collectivité à l'école est très fatigante pour eux, d'autant plus s'ils sont placés en garderie après la classe. Voilà pourquoi la sieste est un moment très important : jusqu'à 4 ans, elle répond à un besoin physiologique. A l'école, elle dure entre 1h30 et 2h, elle est obligatoire en petite section si les enfants restent l'après-midi, et facultative en moyenne section. En grande section, c'est ter-

miné, mais les enseignants proposent un moment de calme après le déjeuner.

L'Inpes conseille la régularité. S'il est couché et réveillé tous les jours à la même heure, un enfant aura un rythme stable et pourra même se réveiller spontanément le matin, sans que ses parents aient besoin d'intervenir. S'il a du mal à s'endormir le soir, les parents peuvent le préparer au sommeil avec des jeux calmes, une histoire lue dans son lit. Enfin, il est recommandé d'éviter de réveiller son enfant au dernier moment le matin. Pas toujours facile !

Le petit-déjeuner est essentiel pour les enfants. Il doit représenter 25 % des apports journaliers en énergie. A la maternelle, si le personnel éducatif ne leur donne pas de collation le matin, les enfants doivent tenir jusqu'au déjeuner. L'Inpes donne de nombreuses astuces pour composer un repas équilibré. Il contient un produit laitier (lait, yahourt), un produit céréalier (céréales peu sucrées, pain) et un fruit (entier ou sous forme de jus). Ce rituel du matin peut être un moment très agréable et permettre à l'enfant de se réveiller en douceur, avant d'entamer sa longue journée.

QUE SON ENFANT POSSIBLE À L'ÉCOLE ?



LE PARENT

« Après l'école, les enfants sont très excités et fatigués. La première année de maternelle, il était très difficile de mettre mon fils au lit après l'école et il était donc toujours plus fatigué.

Cela a duré jusqu'aux vacances de février, où il a finalement pris le rythme. »

JULIETTE, CHATOU

L'ASTUCE

« Pendant les premières semaines, c'était la course tous les matins : quand il ne voulait pas s'habiller, je n'avais pas le temps de préparer le petit déjeuner. Il l'avalait en 3 minutes chrono et on était tous de mauvaise humeur.

Depuis, j'essaie, quand c'est possible, de préparer la table du petit-déjeuner la veille au soir : c'est ça de moins à faire le matin. »

CÉCILE, BORDEAUX

L'ENSEIGNANTE

« Pour faciliter la prise de rythme, il est important d'instaurer une régularité pour le sommeil des enfants dès la petite section de maternelle. On se couche tôt même pendant les vacances et les week-ends. Un enfant fatigué est un enfant énervé qui ne trouve plus le sommeil, qui est irritable et qui a du mal à suivre, à se concentrer, à apprendre. »

CRYSTEL, DIRECTRICE D'ÉCOLE
MATERNELLE À ISSY-LES-
MOULINEAUX

DONNER LE GOÛT DES MOTS, DE LA LANGUE

L'apprentissage de la langue est au cœur des programmes dès la petite section de maternelle. A la maison, les parents peuvent aussi participer à donner le goût des mots à leur petit élève.

D'abord, en évitant de lui parler bébé : en première année de maternelle, il fait des progrès impressionnants, il s'exprime de mieux en mieux. Les parents peuvent l'encourager à répéter s'il n'a pas bien prononcé, ou s'il fait des erreurs sur certains mots. Au quotidien, il peut apprendre de nouveaux mots, pour décrire ce qui l'entoure, pour gagner un vocabulaire plus riche. La discussion est toujours une occasion d'apprendre. L'histoire du soir est un moment privilégié qui peut donner à un enfant le goût des mots.

Des associations PEEP lo-

cales proposent parfois des bourses aux livres. Les bibliothèques municipales disposent de rayons enfant où ils peuvent choisir ceux qui leur plaisent le plus. Certaines organisent des ateliers pour les plus petits.

LAISSER LES ENFANTS S'ENNUYER

A trois ans, on apprend... en jouant et en s'ennuyant. Psychologues, institutrices, rédacteurs en chef de média pour les parents... Tous en ont témoigné auprès de la PEEP : les parents sont sous pression. Sous l'emprise du discours ambiant, ils veulent tout faire pour « donner toutes les chances à leurs enfants ». Certains réagissent en organisant de multiples activités pédagogiques. Pourtant, les spécialistes du développement de l'enfant recommandent de maintenir des temps d'ennui.

La psychologue Béatrice Copper-Royer conseille par

exemple d'attendre leurs 6 ans pour leur proposer des activités extra-scolaires.

Pour la psychologue Etty Buzyn, auteur de « Papa, maman laissez-moi le temps de rêver », l'ennui est nécessaire au développement de leur imagination et de leur autonomie. Elle conseille de leur laisser des moments sans aucune activité cadrée.

INCITER LES ENFANTS À L'AUTONOMIE

L'autonomie aussi ça s'apprend ! La psychologue Claude Halmos recommande d'encourager les petits à apprendre à s'habiller, à faire leurs lacets etc. Elle reconnaît que l'exercice exige de la patience de la part des parents. D'autant que l'autonomie s'acquiert progressivement, par poussée : une phase de « conquête » de nouvelles compétences sera suivie d'une légère régression.

LE PARENT

« Au cours du premier trimestre, mon aîné a traversé plusieurs épisodes de régression totale. Le soir, il se traînait par terre en chouinant qu'il voulait sa tétine. Il refusait de se laver, de s'habiller. Un matin, la maîtresse m'interpelle en me demandant si j'ai remarqué combien mon fils avait mûri, était soudain devenu un petit élève très attentif. Je n'en croyais pas mes oreilles ! En fait, je pense qu'il avait besoin de compenser le soir les efforts de la journée. »

EMILIE, BOULOGNE

LE PARENT

« Un soir, je suis rentrée plus tôt que prévu et j'ai vu mes enfants en train de s'habiller seuls sous l'œil de la baby sitter. Moi, je les habille et déshabille tous les trois. Elle m'a appris qu'ils savaient le faire depuis plusieurs semaines. Incroyable. Aucun ne m'avait rien dit. Sans elle, je m'en serais peut-être aperçu bien plus tard ! »

ARIANE, MAMAN DE ARTHUR, LOUISE ET VICTOR, PAU (64)

LE CONSEIL

« En maternelle, tous les mercredis, on allait à la bibliothèque du quartier pour choisir des livres. Ma fille avait déjà des goûts très prononcés : elle choisissait par exemple plusieurs semaines d'affilée le même livre, elle le connaissait par cœur. Quand elle est entrée en CP, elle était très fière de découvrir qu'elle pouvait lire toute seule les livres que je lui lisais avant. »

CLAIRE, PARIS

QU'APPREND-ON À L'ÉCOLE MA

En maternelle, les enfants se préparent petit à petit aux apprentissages fondamentaux qu'ils acquerront à partir du CP. Le programme n'impose pas d'horaires précis mais des savoirs à maîtriser, qui passent surtout par le jeu.

QUEL EST LE PROGRAMME ?

En entrant à l'école maternelle, les enfants entrent dans le « cycle des apprentissages premiers ».

Voici les cinq domaines d'apprentissages décrits par les programmes :

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions

Ils apprennent à s'exprimer à l'oral, à écouter et comprendre ce qu'ils ont entendu. Ils découvrent l'écriture : à la fin de la maternelle, ils sont capables de tracer des lettres, d'écrire leur prénom et quelques mots, ils sont préparés à la lecture.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique

En maternelle, les enfants ne

font pas encore de sport, mais de la « motricité ». En effet, il n'y a pas de notion de performance dans les activités physiques. Elles visent au développement moteur, sensoriel et affectif des enfants. Comme les jeux de cour de récréation, elles permettent surtout d'apprendre la coopération avec les autres.

Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques

Il s'agit ici d'éveiller leur goût et leur sensibilité, à travers plusieurs activités artistiques : peinture, chant, sculpture, cinéma. Suivant le matériel à disposition, ils s'initieront à des pratiques très diverses.

Acquérir les premiers outils mathématiques

Les enfants se familiarisent avec les nombres, les quantités, les tailles : des savoirs qui permettront ensuite l'apprentissage des mathématiques.

Explorer le monde

Les enfants apprennent à se repérer dans le temps et dans l'espace. Ils apprennent les jours de la semaine, les mois, ils distinguent le temps court (celui de l'activité) du temps long (celui des jours qui se succèdent).

Ils apprennent aussi à comprendre l'espace autour d'eux, les distances entre les différentes activités.

TERNELLE ?

LE PARENT

« Dès les premières semaines d'école, son langage a progressé, elle exprimait beaucoup mieux ses besoins et ses envies. Elle était plus énervée, mais aussi plus encline à accepter les règles, à respecter des consignes. »

CÉLINE, SAINT-MICHEL-SUR-ORGE

L'ENSEIGNANTE

« L'apprentissage de la langue passe par la lecture d'albums : décrire une image, raconter l'histoire. En règle générale, la maîtresse est assise et les enfants sont rassemblés en groupe autour d'elle. Pour les enfants qui ont peu de livres à la maison, c'est un moment privilégié dans la vie de classe.

C'est un moment de découverte et de partage. On travaille le langage, l'écoute, la restitution donc l'expression. »

CRYSTEL, DIRECTRICE D'ÉCOLE MATERNELLE
À ISSY-LES-MOULINEAUX

À SAVOIR

Les apprentissages sont adaptés au rythme biologique du jeune enfant. Le maître ou la maîtresse fera alterner les activités en petits groupes (les ateliers) et les moments de regroupement. Les activités prennent souvent la forme de jeux, surtout en petite section.

L'enseignant leur apprend ce qu'est une consigne, une règle. Dès la moyenne section, les exercices dirigés prendront de plus en plus de place.

LE PARENT

« Il devient un petit élève, mais il est aussi influencé par ses camarades : il tient parfois un langage dont on n'a pas l'habitude, plus grossier. Ils discutent beaucoup entre copains, certains voient des films qui ne sont pas tout à fait de leur âge. Il réclame des jouets aussi, des tablettes. »

OLIVE, AIX-EN-PROVENCE

L'APPRENTISSAGE DES LANGUES ÉTRANGÈRES

Il n'intervient à proprement parler qu'en CP, mais c'est en maternelle que l'enfant a le plus de capacités à apprendre de nouveaux sons. La maîtresse peut donc préparer ces apprentissages en leur faisant entendre des langues étrangères, par exemple.

COMMENT SUIVRE SES PROGRÈS ?

Les enfants sont tous différents et au sein d'une même classe, des écarts d'âge peuvent être importants. Chacun avance à son rythme, c'est pourquoi les comparer entre eux n'a pas beaucoup d'intérêt. En revanche, les enseignants utilisent des tableaux de progression pour s'adapter à chacun. Ils répertorient l'ensemble des compétences que l'enfant va acquérir au cours de l'année.

Dans certaines écoles, les parents peuvent suivre les progrès de leur enfant grâce au livret scolaire, qui

leur est présenté plusieurs fois dans l'année.

L'éducation nationale préconise en maternelle « l'évaluation positive » : l'enseignant doit avoir à cœur de mettre en valeur le cheminement de chaque enfant.

LES ÉCRANS ?

En maternelle, à l'école en règle générale, les enfants ne passent pas leur journée devant des écrans. Mais ils peuvent recevoir des initiations à l'utilisation d'un ordinateur, ou faire des exercices sur tablettes électroniques, selon les moyens à disposition.

L'association française de pédiatrie ambulatoire recommande la règle du 3-6-9-12, développée par Serge Tisseron en 2007 : pas d'écran avant 3 ans, pas de jeux vidéo avant 6 ans, pas d'internet avant 9 ans et pas de réseaux sociaux avant 12 ans.

LA VIE EN COLLECTIVITÉ LA CITOYENNETÉ

La vie en collectivité est l'un des grands apprentissages

en petite section de maternelle.

Les programmes officiels préconisent que l'école maternelle encourage chacun de ses élèves à développer sa personnalité, à se distinguer des autres et à s'exprimer en public, tout en respectant les autres. Les enfants apprennent à cet âge-là à vivre ensemble.

Ils font aussi les premiers apprentissages de la citoyenneté. La loi du 8 juillet 2013, par exemple, rappelle que la découverte de l'égalité entre les filles et les garçons commence dès les premières classes et préconise la transmission de ces valeurs dès la maternelle.

L'HYGIÈNE

L'apprentissage de l'hygiène fait partie des rôles de l'école et cela commence dès la maternelle : les enfants apprennent à se laver les mains régulièrement et notamment après être allés aux toilettes.

Ils apprennent aussi à jeter leur mouchoir en papier après l'avoir utilisé.

LES PARENTS

« Dès la fin de la petite section, les enfants changent et s'autonomisent.

Alors, profitez bien de votre "bébé" jusqu'à l'entrée en maternelle. Après, ce ne sera plus jamais pareil. »

AGNÈS, LE-PLESSIS-ROBINSON

« Ma fille ne nous raconte jamais rien, mais nous découvrons ce qu'elle fait lorsqu'elle joue à la maitresse en reproduisant des journées type. Je constate qu'elle fait des apprentissages tous les jours. »

JULIE, SAINT-MARCEL

À SAVOIR

Le programme détaillé de l'école maternelle est disponible sur le site du ministère de l'Éducation nationale : www.education.gouv.fr.

L'ENSEIGNANTE

« On apprend par le jeu et par le corps... La danse, c'est écouter et suivre le rythme. C'est coordonner en tenant compte de l'autre.

Faire une ronde n'est pas si évident. Certains ne veulent pas donner la main. D'autres veulent donner impérativement la main à l'un mais pas à l'autre. Cela permet d'aborder aussi les différences de culture (donner la main à l'autre est fort de sens). »

VÉRONIQUE, DIRECTRICE D'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE À ISSY-LES-MOULINEAUX

L'ANIMATEUR

«A la maternelle, on ne prépare pas l'ENA ! A cet âge-là, l'essentiel est qu'ils ressentent sécurité affective, physique et ontologique. Pendant les temps périscolaires, les personnels adoptent des postures et des comportements adaptés qui favorisent la confiance des enfants. On essaie de ne pas les sur-stimuler, d'être dans une attitude bienveillante et structurante.

Les activités qui leur sont proposées sont très simples : danse, lecture, arts plastiques, jeux de société, etc. »

BRUNO JARRY, DIRECTEUR DE L'ASSOCIATION CULTURES, LOISIRS, ANIMATIONS DE LA VILLE D'ISSY-LES-MOULINEAUX

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME AVEC L'ÉCOLE OU L'

Les temps scolaires, le périscolaire et l'extrascolaire : la journée des enfants se divise ainsi. Selon les moments, l'interlocuteur des parents n'est pas le même. Explications.

QUI CONTACTER À QUEL MOMENT ?

En cas de problème, le premier réflexe consiste à s'adresser à l'enseignant de la classe. Il est le principal interlocuteur des parents en ce qui concerne les apprentissages et la vie en classe. Il faut bien choisir son moment pour s'adresser à lui : la sortie des classes ne l'est pas, car l'enseignant doit être particulièrement vigilant à ce que chaque enfant rentre bien avec la bonne personne.

Pour des problèmes personnels, le plus intéressant est de prendre rendez-vous avec lui.

En second lieu, il est possible de solliciter le directeur ou la directrice de l'école ou

bien le psychologue scolaire. Le directeur n'est pas le supérieur hiérarchique de l'enseignant, mais il est responsable du bon fonctionnement de l'école. L'inspecteur de l'éducation nationale gère administrativement les écoles et inspecte les enseignants individuellement. En cas de conflit avec un enseignant, il peut intervenir.

QUI FAIT QUOI ?

Le ministère chargé de l'Éducation nationale

Le ministère fixe les programmes, recrute, forme et rémunère les professeurs des écoles. Il s'assure de la qualité et de la conformité des enseignements.

Les services départementaux de l'Éducation nationale

Le département gère les personnels enseignants en les répartissant sur l'ensemble des établissements. Il recrute les AESH (ex-AVS) pour les enfants porteurs de handicap.

La commune

La commune est propriétaire des locaux des écoles, qu'elle met à disposition de l'Éducation nationale. Elle se charge de l'entretien des bâtiments. C'est elle qui organise (seule ou en regroupement de communes) et finance la cantine. Elle organise et gère le personnel, dont font partie les ATSEM, que connaissent bien les enfants.

ME ENSEIGNANT ?

LES PARENTS

« Depuis que je suis élue PEEP, je comprends le fonctionnement de l'école et des relations entre tous les intervenants : mairie, sous-traitants (cantine) et autres instances de l'Education nationale. Cette connaissance personnelle des intervenants, de leur personnalité, de leurs possibilités me permet de comprendre pourquoi certaines choses fonctionnent et d'autres moins. C'est essentiel pour agir. »

NATHALIE, ROISSY-EN-BRIE

« Depuis que je suis élu représentant des parents, j'ai remarqué que beaucoup de parents n'osaient pas rencontrer la maîtresse de leur enfant. Ils déposent l'enfant devant sa classe, la saluent, mais ne pensent pas à prendre rendez-vous. Je conseille à tous les parents de rencontrer la maîtresse une fois par trimestre en rendez-vous. C'est toujours très instructif. »

MOHAMED, BOULOGNE

À SAVOIR

En cas de problème avec l'école ou avec l'enseignant, le réseau des parents d'élèves peut être d'un grand secours. Les représentants de parents d'élèves connaissent très bien le fonctionnement de l'Education nationale et les droits des parents. Ils disposent d'une mine d'information et d'une influence non négligeable.

En cas de désaccord avec l'enseignant, les parents peuvent aussi contacter le représentant de parents PEEP de l'école, ou d'une autre école s'il n'y en a pas dans leur établissement, afin de prendre conseil. Il peut éventuellement être un appui lors d'un rendez-vous avec la direction de l'école, notamment.

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« Certains parents en mal avec l'école et chargés d'un passé d'élève en désamour avec l'école ont du mal à franchir la porte du bureau de la direction et même de l'enseignant.

Etre accompagnés d'un parent représentant les aide beaucoup et fait évacuer stress et tensions en tout genre. »

VALÉRIE, BOIS-COLOMBES

L'ENSEIGNANTE A ÉTÉ SOMMÉE DE QUITTER L'ÉTABLISSEMENT

« Nous avons réussi à faire partir une enseignante de l'école primaire qui maltraitait les enfants. Ils n'avaient pas le droit d'aller aux toi-

lottes, elle se moquait d'eux.

Un jour, deux enfants ont vomi en classe car ils avaient une gastro, elle

leur a fait ramasser leur vomi. Cela faisait déjà deux ans que des parents envoyaient des courriers pour alerter l'inspection, sans en avertir les repré-



sentants des parents d'élèves. Dès que nous avons été mis au courant, nous sommes intervenus, il y a eu des réunions avec

l'équipe pédagogique de l'école (sans l'enseignante concernée) et l'inspecteur est venu trois fois en un mois.

Finalement, elle a été sommée de quitter l'établissement. Je crois que cela ne serait pas arrivé sans les associations de parents d'élèves. »

GÉRALDINE, PARIS

QUE FAIRE EN CAS DE PROBLÈME AVEC L'ÉCOLE OU L'ENSEIGNANT?



La plus grande
communauté
de parents d'élèves
de France :
un réseau de
1000
associations
locales

LA PEEP, C'EST...

Des services malins
pensés pour
les parents d'élèves,
par des parents
d'élèves

Une conviction :
les parents
sont les premiers
éducateurs de
leurs enfants
et ils ont un
rôle à jouer
au quotidien
au sein de
l'école



Des arguments
pour défendre
l'intérêt de l'enfant
et des parents
d'élèves face
aux institutions
nationales

Un think tank scientifique,
une veille permanente
et des groupes de travail
pour offrir aux parents les
réponses les plus pertinentes
à leurs interrogations

IL EST DIFFÉRENT, SERA-T-IL ET HEUREUX

Dès 3 ans, la scolarisation est un droit pour tous les enfants, quelles que soient leurs différences. Dans chaque département est institué un service public de l'École inclusive, avec une commission d'affectation spécifique chargée de proposer une solution adaptée à chaque élève en situation de handicap.

LE HANDICAP À LA MATERNELLE

Comme tous les enfants de son âge, dès 3 ans, un enfant handicapé peut être accueilli à l'école.

La première démarche à effectuer est de voir son médecin traitant qui prescrira une orientation vers un spécialiste (pédopsychiatre, orthophoniste, psychomotricien), lequel déterminera le handicap.

Ensuite, la famille peut se rendre à la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées) pour la constitution du dossier de reconnaissance du handicap avec le diagnostic posé.

La MDPH est un guichet unique qui renseignera la famille sur le dispositif de compensation matérielle, financière et humaine. Elle établit, avec les parents, un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS).

Le PPS détermine si l'enfant a besoin de matériel spécifique, d'aménagements, ou d'une aide humaine individualisée.

Sa mise en œuvre et son suivi sont mis en place par un enseignant référent.

Les parents peuvent bénéficier d'une Allocation d'Etude pour l'Enfant Handicapé (AEEH).

Les ULIS

Le PPS peut alors recommander une scolarisation en ULIS (Unité localisée pour l'inclusion scolaire).

Ces classes sont adaptées en cas de trouble des fonctions cognitives, de déficience visuelle, de déficience auditive ou de déficience motrice. Elles sont limitées à 12 élèves et situées dans des écoles de quartier ordinaires.

C'est la commission des droits et de l'autonomie (CDAPH) de la MDPH qui décide de l'orientation en ULIS de l'enfant.

ACCEPTÉ À L'ÉCOLE ?

L'ASTUCE

« La Fédération PEEP préconise la pièce de théâtre *Le bal des pompiers*, pièce écrite par un couple de parents artistes d'un petit garçon autiste. C'est une pièce qui a de plus en plus de succès national tellement elle est fidèle au parcours du combattant des parents. Le père décrit très bien les regards divergents de la direction et des autres parents portés sur la différence de leur enfant. J'ai eu les larmes aux yeux, tellement cela m'a rappelé des souvenirs. »

JEAN-MICHEL, HAUTS-DE-SEINE

L'ENSEIGNANTE

« Nous n'avons aucune formation pour le handicap. Nous ne sommes ni informés, ni préparés à le gérer dans nos classes. C'est source de beaucoup d'angoisse pour les parents mais aussi pour les enseignants. »

VÉRONIQUE, DIRECTRICE D'ÉCOLE
ÉLÉMENTAIRE À ISSY-LES-
MOULINEAUX

LA PRÉCOCITÉ EN MATERNELLE

La précocité d'un enfant est diagnostiquée par un psychologue. Les enfants précoces ou surdoués sont capables de performances inhabituelles pour leur âge. Ce sont des enfants très éveillés, qui s'expriment particulièrement bien, comprennent les choses instantanément.

Souvent, ils apprennent à lire tout seul, avant d'entrer en CP. Ils sont curieux, ont soif d'apprendre et posent très tôt des questions philosophiques (la mort, Dieu etc.). Mais ils ont aussi des difficultés à s'insérer socialement, ils peuvent être hypersensibles, anxieux, et l'école peut alors devenir très compliquée.

Les psychologues Arielle Adda (Paris) et Jean-Charles Terrassier (Nice) et le psychiatre Olivier Revol (Lyon) ont beaucoup travaillé sur le sujet.

Pour ces 2,3 % d'enfants dits précoces, un dispositif individuel peut être mis en place. En concertation avec la famille, un programme personnalisé de réussite éducative (PPRE) peut être proposé.

Conseil PEEP : Si votre enfant est précoce, n'hésitez pas à vous rapprocher de l'ANPEIP : l'Association Nationale des Parents d'Enfants Intellectuellement Précoces, qui pourra vous donner de nombreux renseignements (anpeip.org).

IL A DES DIFFICULTÉS POUR APPRENDRE

La maternelle est la première occasion de diagnostiquer les troubles de l'apprentissage chez les jeunes enfants (dyslexie, dyscalculie, troubles de la parole ou du langage).

L'enseignant ou le psychologue scolaire peuvent recommander aux parents de rencontrer un orthophoniste par exemple. Les réseaux d'aide spécialisés aux élèves en difficulté (RASED) peuvent également aider ces enfants. Ils rassemblent des psychologues scolaires et des professeurs des écoles spécialisés : maître E (accompagnement pédagogique), maître G (trouble du comportement). Ils sont un renfort de l'équipe pédagogique d'une école.

IL NE PARLE PAS FRANÇAIS

Il sera forcément accueilli à l'école, avec des enfants de son âge et il pourra bénéficier d'un soutien personnalisé ou en groupe au sein d'une classe d'initiation (Clin) : c'est le cas de 78,7 % des élèves non francophones.

TOLÉRANCE ET APPRENTISSAGE DE LA DIFFÉRENCE

C'est le rôle de l'enseignant d'expliquer aux enfants que nous sommes tous différents. L'intégration des enfants handicapés et différents peut faire l'objet de débats au sein du conseil d'école. Les parents d'élèves élus ont leur mot à dire. Le psychologue a un rôle très important dans l'intégration des petits élèves quand ils sont différents. Il suit notamment les mesures d'aide à l'intégration des jeunes élèves handicapés. Dans certains cas, il peut mener des actions de formation auprès des enseignants. L'Éducation nationale préconise d'intégrer des mesures sur l'inclusion scolaire des enfants au sein du projet école.

LE PARENT

« Mon aîné a eu des soucis avec son enseignante en moyenne section de maternelle. Selon elle, il perturbait la classe et était très agité. Elle nous a convoqués et nous a expliqué qu'elle allait le faire évaluer par le RASED. Nous étions très inquiets. Elle n'appréciait pas qu'il analyse les consignes avant de les appliquer plutôt que de les appliquer directement. Il ne suivait pas au même rythme que les autres. Puis, un camarade nous a alertés avec ses mots "La maîtresse est méchante avec Théo, elle le punit sans arrêt". Théo n'avait rien dit. Théo a rencontré un pédopsychiatre et a été testé. C'est un enfant très précoce. Nous sommes alors intervenus auprès de l'enseignante qui insistait sur son manque d'intégration au groupe et son manque de discipline. Nous avons fait valoir qu'il était pris en charge et que son médecin attestait qu'il n'avait aucun trouble du comportement. Nous avons été très présents et avons beaucoup dialogué avec la direction à partir de là. L'année suivante, nous avons rapidement pris rendez-vous avec l'enseignante pour savoir si tout allait bien et prévenir tout dérapage. Surprise, l'enseignante nous a indiqué que Théo était formidable, une locomotive pour la classe et qu'elle était ravie parce qu'elle avait besoin d'enfants comme cela dans sa classe. Théo a adoré son année de grande section et les suivantes. »

DIDIER, ISSY-LES-MOULINEAUX

LE CONSEIL

« La maîtresse de grande section de mon enfant a repéré sa précocité. Elle savait lire en moyenne section et donnait les réponses avant tout le monde en grande section. Aussi, l'enseignante nous a incités à demander un test psychométrique auprès du psychologue scolaire (gratuit donc alors qu'en libéral cela coûte au moins 400 euros) et l'enseignante a préconisé un passage anticipé en CE1 qui s'est confirmé avec le bilan positif du psychologue scolaire (99^e percentile des enfants précoces de sa tranche d'âge). »

AMÉLIE, PARIS

À SAVOIR

En matière de précocité, l'Education nationale préconise « l'enrichissement et l'approfondissement des matières où l'élève est brillant, l'accélération du parcours scolaire ou la mise en place de dispositifs adaptés ».

QUEL EST LE RÔLE D'UN PARENT

A l'école, le dialogue entre les parents et les enseignants et la direction est la clé. Les parents sont invités à participer, à donner leur avis, au côté de la communauté éducative pour faire réussir au mieux tous les enfants.

UN PARENT D'ÉLÈVE A LE DROIT D'ÊTRE INFORMÉ

Les parents dont les enfants étaient en crèche ont eu l'habitude de connaître heure par heure le déroulé de leur journée. A l'école, cela change et les parents que nous avons interrogés nous ont souvent dit que l'école manque de transparence, ce qui peut être une source d'angoisse. Pourtant, il existe beaucoup de moyens de se tenir informé de ce qui se passe à l'école : en sollicitant l'enseignant par exemple, ou en regardant son livret scolaire, distribué régulièrement dans certaines écoles. Ensuite, à plusieurs moments de l'année, la direction de l'école peut organiser des réunions entre les parents et l'enseignant d'une classe. Il y a au minimum une réunion

de rentrée, au cours de laquelle les parents sont invités à poser leurs questions.

UN PARENT D'ÉLÈVE EST REPRÉSENTÉ

Le premier moyen de participer à la vie de l'école, c'est de voter aux élections des représentants de parents d'élèves qui ont lieu au milieu du mois d'octobre. Chaque parent est électeur et éligible mais ne dispose que d'une voix, même si plusieurs de ses enfants sont dans la même école. Une urne est disposée dans l'école à cet effet, mais il est aussi possible de voter par correspondance.

Les parents élus font le lien avec la communauté éducative (directeur, enseignants, médecin scolaire

et assistante sociale). Ils représentent les parents lors du conseil d'école qui se réunit trois fois par an.

Ce conseil d'école vote le règlement intérieur, adopte le projet d'école, fait des demandes à la mairie concernant les locaux scolaires, ou à l'Éducation Nationale pour l'ouverture de classes, par exemple. Il peut faire des suggestions sur tout ce qui concerne le fonctionnement de l'école (cantine, dortoir, récréation etc.) Il réunit les enseignants et la direction de l'école, un représentant de l'Éducation Nationale, un représentant de la mairie et les parents d'élèves élus (1 par classe). Il participe au projet d'organisation de la semaine scolaire. Le rôle des représentants de parents est de faire valoir le point de vue des familles.

NT D'ÉLÈVE ?

LE PARENT

« Être représentante des parents d'élèves m'a permis d'avoir une meilleure connaissance du fonctionnement de l'école et de son environnement, d'être au cœur de l'école, en contact avec les enseignants.

Je me sens utile quand j'apporte des idées ou que j'aide à désamorcer des situations entre parents et enseignants.

Le moment du conseil d'école est très enrichissant. »

ANNE, OZOIR-LA-FERRIÈRE

L'ASTUCE

« J'ai trouvé super dur les premières années d'accepter de ne pas tout savoir de ce qui se passe dans la journée de son enfant.

Il a sa petite vie à l'école. Il vit plein de choses et de moments super chouettes. Il faut commencer à lâcher prise. Elever un enfant, c'est lui permettre de grandir et de s'épanouir sans nous, non ? »

AGNÈS, LE PLESSIS-ROBINSON

À SAVOIR

Des parents représentants sont présents à la mairie dans toutes les commissions : numérique, travaux, menus... pour que l'avis des familles soit relayé sur tous ces sujets.

DEVENIR REPRÉSENTANT DES PARENTS D'ÉLÈVES

Et pourquoi pas vous ? Il y a un siège à pourvoir par classe. Pour se présenter, il suffit de rejoindre la liste d'une fédération d'associations de parents d'élèves comme la PEEP, ou d'en créer une (elle n'a pas besoin d'être complète mais doit compter au moins deux noms). Le mode de scrutin est proportionnel, les candi-

dates siègent dans l'ordre d'apparition sur la liste.

Être parent représentant permet de connaître le fonctionnement de l'école de l'intérieur et de participer aux prises de décisions. A chaque association locale, son cheval de bataille. Les parents décident localement de se consacrer à améliorer la qualité des repas à la can-

tine, à organiser la fête de l'école ou bien à améliorer le dialogue entre les enseignants et les parents. Les représentants PEEP sont à l'écoute des suggestions et propositions des parents pour lancer de nouveaux projets. Être représentant élu permet aussi de se constituer un solide réseau d'entraide entre parents.

POURQUOI LA PEEP ?

Pour la PEEP, les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants et ils ont un rôle à jouer au quotidien au sein de l'école. La PEEP, c'est un réseau national de 2 000 associations actives, et un interlocuteur majeur auprès des pouvoirs publics. La PEEP s'engage sur les grands chantiers de l'école : service de santé scolaire, sécurité

des établissements, aménagement des rythmes scolaires, enseignement des langues vivantes, handicap etc.

Ni de droite, ni de gauche, ni un syndicat, la PEEP et les parents PEEP mettent la question éducative au centre de toutes les attentions. Leur unique préoccupation est l'intérêt de l'enfant dans le système éducatif français

et de tous les élèves. Les parents PEEP écoutent, partagent, leurs connaissances et leur expérience.

Ils mettent aussi à disposition des familles les informations et les contacts précis dont ces dernières ont besoin. Ils constituent le réseau d'entraide le plus efficace pour que les parents se sentent moins seuls.

S'INVESTIR AUTREMENT

Les parents sont régulièrement sollicités par l'école : pour accompagner les classes lors des sorties par exemple. L'école organise

aussi régulièrement des moments de rencontre : Noël, la fête de fin d'année. Les enfants sont en général très heureux d'accueillir leurs parents.

La PEEP participe souvent à l'organisation de ces moments de fête : impression des flyers, confection de gâteaux, mobilisation des parents etc.

QUEL EST LE RÔLE D'UN PARENT D'ÉLÈVE ?

LE PARENT

« Je voulais savoir ce qui se passait dans l'établissement, être partie prenante. Car c'est facile de critiquer, il faut s'investir. C'était une manière d'être présente autrement pour mes enfants, de continuer de jouer mon rôle de mère. »

ANNE-FLORE, AIX-EN-PROVENCE

LE CONSEIL

« A la PEEP, nous menons de front plusieurs actions. Nous sommes mobilisés afin que certains travaux d'amélioration des bâtiments se fassent. Nous donnons notre avis au directeur sur la mise en place d'évènements comme un festival du livre. Nous sommes mobilisés lors d'ouvertures ou de fermetures de classes.

Nous réagissons toujours quand il y a un manque de personnel, au niveau des ATSEM par exemple. »

NATHALIE, ROISSY-EN-BRIE

LA PEEP, DU CÔTÉ DES PARENTS

« Et les papas ? Depuis l'an dernier, je suis élu représentant des parents à la PEEP, mais je suis le seul homme (toutes listes confondues).

A la rentrée dernière, j'ai tenté d'en faire participer d'autres, mais ça n'a pas fonctionné. C'est dommage, nous avons aussi des choses à apporter. »

MOHAMED, BOULOGNE

LE PARENT

« Ce que je retiens, c'est le lien qui se crée avec les professeurs, la confrontation des idées. On gagne en ouverture et l'échange intellectuel est souvent très riche.

Entre parents, on partage une certaine vision de ce que doit être l'enseignement public et de solides liens d'amitié se tissent. »

ANNE-FLORE, AIX-EN-PROVENCE

CONTACTS UTILES

L'école

.....

.....

.....

Le centre de loisirs

.....

.....

.....

Le pédiatre

.....

.....

.....

Les interlocuteurs PEEP

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

BIBLIOGRAPHIE

SUR INTERNET

Vousnousils – Un magazine en ligne dédié à l'actualité de l'Education Nationale.

Lumni - Francetveducation – Un site éducatif plein de ressources pour tous les âges.

Eduscol.education.fr – Un site spécialisé dédié au personnel éducatif. Une mine d'informations sur le fonctionnement de l'école

Education.gouv.fr – Le site de l'Education Nationale, pour retrouver les programmes et tout sur vos droits.

Magicmaman – Un site plein de conseils pour l'éducation des enfants.

A LIRE

Peur du loup, peur de tout, coll. Le livre de poche, Béatrice Copper-Royer

A LIRE AVEC LUI

« Juliette va à l'école », « Petit ours brun va à l'école », « T'Choupi rentre à l'école », « L'imagerie des tout petits : la maternelle », « Samsam rentre à l'école », Les « Max et Lili ».

LEXIQUE

ATSEM - Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles. Il accompagne l'enseignant au quotidien dans la classe. Il est plus particulièrement chargé de l'hygiène et du bien-être affectif de l'enfant. La profession est très fortement féminisée.

AESH - Accompagnants des Élèves en Situation de Handicap : ex-AVS (Auxiliaire de Vie Scolaire). Ils sont là pour assister la scolarisation des enfants porteurs de handicap.

IEN – Inspecteur de l'Éducation Nationale. Il est le supérieur hiérarchique des enseignants. Il les inspecte et les conseille dans leur travail.

PAI - Un Projet d'Accueil Individualisé (PAI) est mis en place lorsque la scolarité d'un élève nécessite des aménagements, notamment

en raison d'un trouble de santé invalidant.

PPS – Projet Personnalisé de Scolarisation. Il organise le parcours pédagogique de l'élève. Il est établi en concertation avec la famille par la Maison départementale des personnes handicapées.

RASED – Réseaux d'Aide Spécialisés aux Élèves en Difficulté. Leur travail est complémentaire de celui des enseignants. Ils apportent une aide pédagogique ou éducative.

TAP – Ce sont les Temps d'Activités Périscolaires mis en place dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires.

ULIS – Unité localisée pour l'inclusion scolaire. Elle accueille des enfants porteurs de handicap dans le cadre du projet d'école.

Offrez DU SOUTIEN SCOLAIRE EN LIGNE PERSONNALISÉ

À TOUS VOS ADHÉRENTS
OU FUTURS ADHÉRENTS



DU CP À LA TERMINALE

Inclus

- 100% financé par l'association
- GRATUIT pour les adhérents PEEP



- Français
- Philosophie
- Physique
- Allemand
- Mathématiques
- Histoire
- Chimie
- Espagnol
- Anglais
- Géographie
- SVT
- Italien



Pour échanger avec des enseignants issus de l'Éducation nationale, disponibles en visio ou par téléphone, de 17h à 20h, du lundi au dimanche (sauf vendredi), vacances scolaires comprises (hors Juillet-Août).



Plus de 10 000 ressources pédagogiques variées et adaptées à chaque niveau scolaire sont disponibles en illimité : fiches de cours, exercices et corrigés, révisions brevet/bac, quizz, audios, vidéos...



Un documentaliste en ligne est à disposition des élèves pour les aider dans leurs recherches afin de trouver rapidement les documents les plus appropriés à leurs besoins.

PROF EXPRESS
N°1 du soutien scolaire en ligne

Pour tous renseignements :



02 49 62 20 20
du lundi au vendredi de 9h à 17h



contact@profexpress.com